

**COMMUNE DE QUINTIN**  
**Département des Côtes**  
**d'Armor**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 01 décembre 2022**

Convocation du :	25 novembre 2022
Date d'affichage :	25 novembre 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	12
Votants :	16

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

**Etaient présents :**

CARRO Nicolas - AUBRY Isabelle - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - CHATTARD-GISSEROT Thibault - LE BRIS Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - POISSON François - LE CHANU Fabienne.

**Absents excusés :** MAUJARRET Marie-Madeleine, AUBRY Charlène, REPERANT Thibault COISY Thierry, BOQUEHO Stéphanie, HELLARD Hugo, LE BUHAN Erwan, GUILLEMOT Sébastien, QUEMARD Bertrand.

**Procuration :**

MAUJARRET Marie-Madeleine à LE FUR Corentin  
AUBRY Charlène à GUILLOU-COROUGE Françoise  
REPERANT Thibault à HAMON Jean-Paul  
QUEMARD Bertrand à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur LE FUR Corentin.

**Délibération n° 2022/12/80 (nomenclature 7.5). Attribution de subventions complémentaires aux associations quintinaises ayant organisé des manifestations**

**Rapporteur : Isabelle AUBRY**

Isabelle AUBRY porte à la connaissance du Conseil Municipal les précédentes subventions allouées aux associations impliquées dans les affaires culturelles et festives de la Ville de Quintin lors du vote du budget du 31 mars 2022.

Aux sommes déjà versées à ces associations s'ajoutent des versements complémentaires suivant les bilans financiers des manifestations programmées cette année 2022.

L'état du versement à compléter serait donc le suivant :

Affaires Culturelles et Festives	Voté pour 2022	Somme déjà versée	Versement à compléter
Association Festival de la Gastronomie	2 375,00 €	950,00 €	1 425,00 €
Association des Amis du tisserand	3 800,00 €	1 520,00 €	2 280,00 €
Association Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint Martin	5 700,00 €	2 280,00 €	3 420,00 €
Association du Livre de caractère	1 000,00 €	400,00 €	600,00 €
Association "L'Heure musicale"	2 375,00 €	950,00 €	1 425,00 €
Association "Zik àRoz"	1 200,00 €	480,00 €	720,00 €
Association "Cap ART"	855,00 €	342,00 €	513,00 €

Par ailleurs, au titre du fonds de réserve « Affaires culturelles & festives », il est proposé d'attribuer 1 000 € à l'occasion des 30 ans de la fête des tisserands.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les sommes suivantes :

Affaires Culturelles et Festives	Subvention complétée
Association Festival de la Gastronomie	1 425,00 €
Association Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint Martin	3 420,00 €
Association "L'Heure musicale"	1 425,00 €
Association "Zik àRoz"	720,00 €
Association "Cap ART"	513,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide également d'accorder à :

- l'Association des Amis du Tisserand, le complément de 2 280 €, à 15 voix « pour », étant précisé que Madame Sabine MORIN, Trésorière de l'association, n'a pas participé au débat ni au vote ;
- l'Association du Livre de caractère, le complément de 600 €, à 15 voix « pour », étant précisé que Madame Fabienne JUHEL, Présidente de l'association, n'a pas participé au débat ni au vote.

Par ailleurs, le Conseil après en avoir délibéré, par 15 voix « pour », décide d'accorder 1000 € à l'Association des Amis du tisserand, au titre du fonds de réserve « Affaires culturelles & festives » et dans le cadre des 30 ans de la fête du lin et des tisserands des 30 et 31 juillet derniers, étant précisé que Madame Sabine MORIN, Trésorière de l'association, n'a pas participé au débat ni au vote .

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire,  
Nicolas CARRO.


